

Chers Amis,

L'avenir du patrimoine religieux est d'actualité. Le monastère n'échappe pas à une très grande fragilité. Mais il est toujours vivant et les rouennais y sont attachés. Les visiteurs n'ont jamais été si nombreux à visiter l'église lors des journées du patrimoine. L'exposition de chasubles du XIXème brodées par les sœurs, véritables œuvres d'art a rencontré un vif succès, de même que les visites commentées de l'église.



L'enjeu de sauver le monastère suscite un intérêt croissant et se confirme. L'association Le Geste d'Or a attribué au projet Batificat le **Grand Prix Geste d'Argent 2018 « Financement et Mécénat »**. C'est une très grande joie, une reconnaissance et un encouragement à poursuivre.

« Ensemble sauvons le Monastère ! »

Marie-Christine Rozier

Le Fil Rouge

Nous vous proposons de visiter et de découvrir le monastère des Bénédictines du Saint Sacrement de Rouen au travers de quelques lignes dans nos parutions !

Couvent ou Monastère, précisions

Avant de parler d'une partie de nos bâtiments, il serait bon de préciser les mots généralement utilisés. Beaucoup de personnes hésitent entre couvent et monastère des bénédictines...

Ici, rue Bourg l'Abbé, il y a d'abord eu le couvent des Minimes ; ces religieux avaient un ministère apostolique, ils sortaient et recevaient des visites dans l'enceinte du couvent. Un couvent désigne donc l'ensemble des bâtiments où vivent des religieux ou des religieuses qui ont une mission à l'extérieur.

En devenant lieu de vie de la Communauté des moniales bénédictines le couvent et devenu monastère, ce lieu réservé à des moines ou moniales. Cette fois, ces religieux ou religieuses sont soumis à la clôture, ils ont opté pour un mode de vie où la prière est essentielle, ils n'ont pas de mission apostolique.

Quand nous évoquerons le cloître, cette dimension sera essentielle puisque le mot lui-même vient d'un terme qui signifie clos...

Le mot du Président

Notre association a tout juste un an ...

Au moment même où notre pays prend conscience qu'il possède un patrimoine à la fois très riche et menacé, si un véritable effort n'est pas fait pour le sauvegarder.

Batificat fête son premier anniversaire ...

Et déjà une cinquantaine de membres l'ont rejointe. Nous en sommes très heureux, que chacun s'y sente bienvenu ! Leur arrivée nous a donné l'élan indispensable pour le lancement de nos actions et nous voulons compter sur la diversité de leurs compétences et sur leur engagement.

Plusieurs partenaires « mécènes » ont aussi entendu notre message, ils ont bien voulu nous apporter leur aide. Elle est précieuse, qu'ils en soient remerciés ! Grâce à eux, les premiers travaux ont pu commencer et Batificat devient encore plus visible.

Le mouvement est donc aujourd'hui bien enclenché, il nous reste à l'alimenter pour qu'il puisse durer. Vous trouverez je l'espère dans cette lettre à la fois la conviction que votre contribution ne sera pas vaine, et surtout qu'elle sera belle !

A bientôt.

Patrick Jacamon

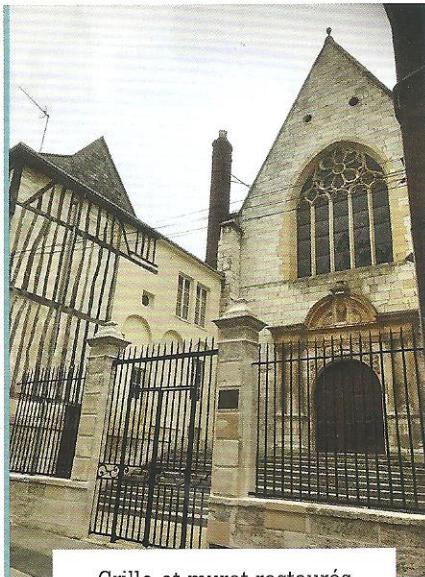


Concert ORIANA des Journées du Patrimoine

Eglise ou chapelle ?

L'église du monastère n'est pas une chapelle. Elle a été consacrée par un évêque, en 1658, selon le rite propre à la dédicace d'une église.

Elle n'est cependant pas une église paroissiale et ne peut donc pas être le lieu où se célèbrent baptême et mariages car le monastère n'a pas de registre paroissial.



Grille et muret restaurés

Nous espérons vivement que dans notre prochaine newsletter, cet article pourra alors s'intituler « UNE ARDOISE DE PLUS ! ».

Une marche de plus !

Nous savons tous depuis longtemps que l'état du monastère des Bénédictines est préoccupant, aujourd'hui les « remèdes » arrivent tout doucement...

En effet, grâce à une première campagne de souscription lancée au printemps dernier via la fondation du Patrimoine, nous avons pu démarrer récemment la restauration de l'escalier de la cour d'honneur ainsi que le mur et la grille d'accès à l'église.

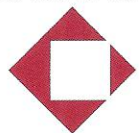
Ce chantier, actuellement en cours de réalisation, représente une dépense totale de 37 600€.

Bien sûr, il reste encore beaucoup à faire pour sauver ce monastère et en particulier la réfection totale des toitures ainsi que la restauration des façades, qui nécessite 500 000€.

Jean-Pierre Droulers

Ensemble, sauvons le Monastère

FONDATION



DU PATRIMOINE

Participez au projet :

Par chèque bancaire à l'ordre de :

Fondation du Patrimoine

Monastère des Bénédictines Rouen

14 Rue Georges Charpak - 76130 Mont-Saint-Aignan

En ligne : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/monastere-des-benedictines-rouen>

Votre don ouvre droit à des réductions fiscales :

Pour un particulier :

IR : 66% de déduction sur l'impôt sur le revenu, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Ou IFI : 75% de déduction de l'impôt sur la fortune immobilière.

Pour une entreprise : 60% de réduction d'impôts dans la limite de 0.5% du chiffres d'affaires.

Suivre l'avancement du projet :

Facebook

<https://www.facebook.com/1677Mectilde/>

Pour nous rejoindre, nous contacter :

batificat@gmail.com

Nos partenaires



Ne pas jeter sur la voie publique

Adhérer à l'association Batificat

Cotisation adhérent : chèque à l'ordre de Batificat 20 €

Cotisation bienfaiteur : 50 €

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Portable :

Adresse mail :

A retourner : 14, rue Bourg l'Abbé - 76000, ROUEN